



Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Pontoise  
Canton de L'Isle-Adam  
Communauté de Communes du Haut Val-d'Oise

## Commune de NOINTEL

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2023

**Date de la convocation** : 02 juin 2023

**Date d'affichage** : 02 juin 2023

Nombre de Conseillers	
En exercice	14
Présents	09
Absents excusés représentés	03
Absents	01
Votants	12

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi neuf juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame LEGRAND, Maire.

**Présents** : Madame LEGRAND Martine, Maire  
Madame PERINI Christine, Adjointe,  
Monsieur LEROUX Sylvain, Adjoint,  
Monsieur CASANAVE Laurent, Adjoint,  
Mesdames BOISDENGHIEN Nadine, PIALOT Claudine  
Messieurs, FERRAY Grégory, SICOT Michel, WEBER René

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Monsieur RAJHI Baker à Monsieur CASANAVE Laurent, Madame GIRARD Nathalie à Madame PERINI Christine, Monsieur DALEM à Monsieur SICOT Michel

**Absents excusés** : Madame LEDUC Christine, Monsieur VAN ROEKEGHEM Christophe

**Secrétaire de séance** : Madame BOISDENGHIEN Nadine

#### **D029/2023 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

Madame le Maire rappelle que le renouvellement des mandats des sénateurs élus le 24 septembre 2017 dans le département de Val d'Oise interviendra le 24 septembre 2023, conformément au décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Les délégués et les suppléants sont élus parmi les membres du conseil municipal : en l'occurrence la commune de NOINTEL doit procéder à l'élection de 3 délégués et 3 suppléants.

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et de deux membres les plus jeunes, il s'agit de :

- Madame PIALOT Claudine
- Monsieur WEBER René

- Monsieur FERRAY Grégory
- Madame PERINI Christine

La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Madame LEGRAND Martine
- Madame PERINI Christine
- Monsieur VAN ROEKEGHEM Christophe

Après avoir procédé au vote et après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés : 12
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 12
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 00
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 00
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorités absolue : 07

Ont obtenu :

- Madame LEGRAND Martine : 12 voix
- Madame PERINI Christine : 12 voix
- Monsieur VAN ROEKEGHEM : 12 voix

Madame LEGRAND Martine, Madame PERINI Christine et Monsieur VAN ROEKEGHEM Christophe ayant obtenu la majorité absolue au premier tour ont été proclamés élus et ont déclaré accepter le mandat.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Madame PIALOT Claudine
- Madame BOISDENGHIEN Nadine
- Monsieur FERRAY Grégory

Après avoir procédé au vote et après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés : 12
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 12
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 00
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 00
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 07

Ont obtenu :

- Madame PIALOT Claudine : 12 voix
- Madame BOISDENGHIEN Nadine : 12 voix
- Monsieur FERRAY Grégory : 12 voix

Madame PIALOT Claudine, Madame BOISDENGHIEN Nadine et Monsieur FERREY Grégory ayant obtenu la majorité absolue au premier tour ont été proclamés élus et ont déclaré accepter le mandat.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 18H45**

**Fait à NOINTEL, le 09 JUIN 2023**

**Le Maire,  
Martine LEGRAND**



**La Secrétaire de séance,  
Nadine BOISDENGHIEN**

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Nadine BOISDENGHIEN", written over a horizontal line.